

n'avait pas été un peu gâtée. Elle ne coûte que \$4 500, dont \$4 000 prêtés par l'archevêché.

Le terrain de dix-huit acres, sur lequel est bâti l'église, a été obtenu comme par un miracle et à très bon compte, au grand désappointement des Protestants qui essayaient en vain de l'acquérir depuis plusieurs années. Un terrain de deux acres a été donné par M. De Roo pour servir de cimetière; il est à une distance de $\frac{3}{4}$ de mille de l'église.

Le R. P. Boniface Diedrichs dessert cette paroisse naissante, sous la direction du R. P. Charles Deutshler, curé de Saint-Alphonse, qui a surveillé la direction de l'église.

BENEDICTION D'UNE STATUE

AU COUVENT DE SAINT-LEON.

Le 16 février S. G. Mgr l'Archevêque s'est rendu en char de Mariapolis à Somerset, et de là, en voiture, à Saint-Léon, où il a béni, au couvent, une belle statue de la Vierge en terra cotta, don du R. P. Antoine Straub, curé de la paroisse.

Monseigneur, après avoir parlé de la dévotion à Marie, répondit aux deux adresses qui lui avaient été présentées, l'une, au nom des élèves, par Melle Wasser, et l'autre, au nom des paroissiens, par M. Azarie Labossière, président de la Ligue du Sacré-Cœur. Sa Grandeur félicita les élèves d'être si bien installés dans la superbe addition au couvent, due à la confiance des Chanoinesses des Cinq Plaies du Manitoba dans l'avenir de la paroisse et du pays et à la sage direction du R. P. Curé. Monseigneur fit remarquer que sept élèves se préparaient aux brevets de l'État: ce qui montre que ce couvent n'a rien à envier aux autres institutions du même genre et que les paroissiens doivent l'encourager de plus en plus.

En répondant à la fière adresse des paroissiens, Monseigneur fit appel à la foi et au patriotisme de la population et l'exhorta à toujours maintenir haut et ferme le drapeau des revendications catholiques. Nous devons affirmer nos droits en tout temps, mais surtout en temps d'élection. Les Catholiques de langue française doivent apprendre des Anglais à réclamer la plénitude de leurs droits, sous peine de devenir la victime de leur mépris. Les Anglais ne respectent que ceux qui savent affirmer leurs droits, tandis qu'ils foulent aux pieds ceux qui ne savent pas se tenir debout devant eux. Si les Catholiques de la province entière s'entendaient et marchaient en une phalange serrée; ayant à leur tête, dans l'ordre civil, un homme capable de les rallier tous, il nous serait fait bonne et prompt justice.

Quelques chants canadiens fort gais ont clos agréablement cette